

Après cette discussion, le président du cercle agricole, le Rév. M. Tremblay, a proposé aux cultivateurs présents à cette réunion, de s'inscrire comme membres de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska, en faisant valoir tous les avantages qu'ils pourraient obtenir comme membres de cette Société d'agriculture et qui sont tout autres que ceux des cercles agricoles, dont le but à atteindre et les moyens fournis diffèrent entièrement du cercle agricole. Ces deux sociétés pourraient avec avantage marcher ensemble, sans toutefois se nuire l'une et l'autre dans le but qu'elles doivent poursuivre.

Si au sommet des associations agricoles on doit classer les cercles agricoles par leur grand nombre, pour le plus grand avantage de ces sociétés, il serait désirable de voir se superposer les conventions agricoles composées des délégués comprenant les directeurs des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, qui ensemble constitueraient les "Etats généraux de l'agriculture," dans chaque division rurale de la province de Québec. A ces conventions agricoles, tous les représentants du s.j., c'est-à-dire les cultivateurs d'un district se réuniraient aux délégués, et là s'agitieraient les questions économiques les plus utiles par les recherches qu'elles provoqueraient de la part de chacun, et par les discussions que ces conventions agricoles, tenues dans chaque division rurale, occasionneraient. Ces conventions agricoles formeraient un ensemble de travaux et de renseignements utiles qui seront de nature à assurer à la fois la prospérité des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture, au grand avantage et à l'entière satisfaction des cultivateurs et de ceux qui ont en si grande considération ces associations agricoles.

### CAUSERIE AGRICOLE

#### L'œuvre de la colonisation et le rapatriement

Dans le but d'encourager toujours de plus en plus l'œuvre de la colonisation dans plusieurs parties de notre pays, sur des terres reconnues avantageuses aux colons, l'honorable ministre de l'agriculture à Ottawa a annoncé à des délégués des Sociétés de colonisation de la province de Québec qu'il enverrait des conférenciers aux Etats-Unis afin de favoriser le rapatriement de nos compatriotes actuellement aux Etats-Unis et donner par là occasion d'encourager la colonisation de nos terres encore à l'état

de forêt ou à demi défrichées. Ils sont nombreux ceux qui aux Etats-Unis n'ont pas d'ouvrage, sans avoir espoir d'en obtenir d'ici à longtemps, car la main-d'œuvre disponible se compte par milliers dans les manufactures des villes et dans les campagnes de ce pays où l'on se dispute non pas le privilège d'un haut salaire, mais l'avantage de travailler trois ou quatre jours par semaine, n'importe à quel prix.

De son côté, pour favoriser le rapatriement des canadiens-français aux Etats-Unis et activer davantage la colonisation des terres situées sur tout le parcours du chemin de fer Pacifique Canadien, les directeurs de cette compagnie offrent une réduction de prix dans les billets de passage et le prix du fret, en faveur des colons qui voudraient visiter les centres de colonisation pour s'y établir de bonne foi, et ayant des recommandations à cet effet par un ou plusieurs directeurs ou un agent autorisé des sociétés de colonisation.

Le même avantage est également accordé par la Compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean, de même que dans les nouveaux centres de colonisation situés sur la Péribonca, la Mistassini qui sont d'une grande étendue, offrant de très-grands avantages par les terrains d'une grande richesse qui bordent les grandes rivières de Péribonca et Mistassini avec ses différentes branches ayant près de 300 milles en étendue. Il est bien vrai que ces centres de colonisation sont actuellement éloignés du chemin de fer, puisqu'à Mistassini où sont établis les R.R. PP. Trappistes, ayant dans leur voisinage près de deux cents colons propriétaires de lots de terre qui leur ont été concédés, la distance qui les sépare du chemin de fer est de cinquante milles. Cependant cet éloignement d'une voie de communication si prompte que celle des chemins de fer n'est que temporaire, car pour d'ici à leur établissement, cette compagnie de chemin de fer, avec l'appui de nos gouvernants, est à organiser des moyens de transport par bateaux à vapeur sur toutes ces rivières navigables, dans presque tout leur parcours, ces bateaux devant pénétrer aussi loin possible pour l'avantage des colons. Dans le centre de colonisation où les R.R. PP. Trappistes sont établis, rien ne sera épargné pour rendre cette voie temporaire de communications la plus facile possible, à la prochaine saison de navigation, rapprochant ainsi les centres de colonisation à Roberval où est actuellement le terminus du chemin de fer pour cette partie du Lac St-Jean se ralliant à Péribonca et Mistassini.